COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE

GRAND PRIX JEUNES 2013/2014

FFTT Fédération Française de Tennis de Table

Dates prévues pour 2013/2014 :

1ère Journée : 29 Septembre 2013 à Montchanin
2ème journée : 03 Novembre 2013 à Montchanin
3ème journée : 05 Janvier 2014 à Charnay
4ème journée : 26 Janvier 2014 à Montchanin
5ème journée : 23 Mars 2014 à Montchanin
6ème journée : 04 Mai 2014 à Montchanin

ARTICLE 1 :

INSCRIPTION - PARTICIPATION

Pour tous les tours renvoyer impérativement par mail le bulletin d'inscription
avec les N° de licence et les Noms Prénoms des joueurs
avant le Jeudi soir précédant la compétition à :

Denis VERNICHON
Téléphone : **03 85 39 07 74 - 06 48 09 70 39**
E-Mail : **denis.vernichon@wanadoo.fr**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tous les joueurs et joueuses des catégories **MINIMES, CADETS, JUNIORS + BENJAMINS sur liste Commission jeunes** (avec une limitation de classement **jusqu'à 1199 points**). Il faudra **additionner les deux classements des joueurs de l'équipe pour savoir dans quel tableau ils évolueront**.
Seuls les licenciés traditionnels FFTT peuvent participer au GRAND PRIX JEUNES qui comportera 6 journées pour 3 tableaux :

TABLEAU 1 **ouvert aux équipes ayant de 1000 à 1040 pts**.

TABLEAU 2 **ouvert aux équipes ayant de 1041 à 1240 pts**

TABLEAU 3 **ouvert aux équipes ayant de de 1241 à 2000 pts**

NOTA: En cas de dépassement du nombre de points pour la catégorie concernée à la fin de la 1ère phase, le joueur ou joueuse est admis à la 2ème phase.
Le joueur devra présenter sa licence.
Tout joueur muni d'une licence avec l'inscription "Ni entrainement Ni compétition" ou avec une licence en cours d'élaboration devra être muni du certicat médical (ou d'une copie). **Sinon le joueur ne sera pas autorisé à jouer.**

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription seront de 5€ par équipe et par tour. Dans le cas d'une entente, les frais d'inscription seront partagés entre les 2 associations composant l'entente. En fin de chaque phase, chaque association ayant participé au GP Jeunes recevra un relevé du nombre d'équipes ayant participé à chaque tour ainsi que la somme à régler.

ARTICLE 2 :

DEROULEMENT

Chaque journée est traitée individuellement comme le critérium fédéral, mais le décompte des points pour titres et challenge se fera sur les 6 tours (article 7).

ARTICLE 3

RAPPEL OBLIGATIONS FEDERALES

Les équipes évoluant en Nationale ,Régionale , Départementale 1et 2 doivent possèder au moins trois jeunes licenciés (14 ans au plus au 1er Janvier de la saison en cours) participant jusqu'à son terme à une épreuve par équipe réservée aux jeunes de leur ligue ou de leur département.
Article 28 des règlements sportifs.
POUR LIGUE BOURGOGNE et CD71 : R1 - R2 - R3 - D1 - D2 :
Participation minimum de 3 joueurs à 48 parties individuelles/club au cours des 6 journées du GP Jeunes ou GP Détection.
Pour D3 : IDEM ou 1 JA1, sauf nouveaux clubs 1ère saison.

ARTICLE 4

COMPOSITION DES EQUIPES

2 joueurs par équipe, au plus simple une équipe se compose de 2 joueurs de la catégorie concernée.
1 équipe devra être obligatoirement complète.
Restriction dans la composition des équipes :
ATTENTION la participation des Joueurs et joueuses BENJAMINS (ES) - POUSSINS (ES) n'est autorisée que pour les journées ne comportant pas de Grand Prix Détection (sauf joueurs désignés par la commission départementale des jeunes).
TOUTES les filles pourront participer à ces championnat sans aucune restriction unisexe.
Les équipes pourront être constituèes de 3 joueurs. Dans ce cas, les simples devront être joués par les 2 même joueurs, le joueur ne disputant pas les simples pourra jouer le double.

ARTICLE 5 :

ORGANISATION DES RENCONTRES

Sauf exception,elles auront lieu le Dimanche, appel des joueurs de 9H00 à 9H15 , début compétition 9H30.
Amendes : 5 euros pour Retard à l'appel des joueurs et 10 euros pour absence non prévenue.

Les entraineurs et responsables de clubs veilleront à la tenue réglementaire des joueurs :
OBLIGATOIRE : Short (ou **jupette** pour les filles**), maillot, chaussures de sport.**

Les rencontres seront organisées sur site unique pour chaque catégorie ou division.
Un responsable du site sera désigné par la commission des jeunes.
Les rencontres se joueront sur une table - **2 simples, 1 double, 2 simples** (formule Coupe Davis).
La rencontre s'arrêtera au "score acquis".
Les feuilles de rencontres seront celles à 2 joueurs , elles devront être correctement remplies (N°de licence , NOM Prénom, etc ….)
Dans le cas où le nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à 6, les rencontres se dérouleront en une poule unique.
Si le nombre d'équipes est de 7 ou 8, il y aura 2 poules (de 3 ou 4 équipes), puis demi finales 1er contre 2ème et 3ème contre 4ème puis finales.
Si le nombre d'équipes est supérieur à 8, la compétition se déroulera sous la forme d'un tableau avec classement intégral.
Si le nombre d'équipes est supérieur à 32, le tableau sera scindé en 2 divisions d'un nombre d'équipes à peu près équivalent.
Dans tous les cas, le juge arbitre se reserve le droit de modifier le règlement afin de s'adapter à des circonstances particulières.

PLACEMENT DES EQUIPES DANS LES TABLEAUX

Pour le 1er tour, les équipes seront placées dans le tableau par ordre décroissant de la somme des points des 2 joueurs (Des 2 mieux classés si équipe de 3) En cas d'égalité il y aura tirage au sort.
Pour les tours suivants, les équipes seront placées en fonction de leur classement du tour précédent. Pour les nouvelles équipes, il sera tenu compte du classement des joueurs pour les placer dans le tableau.
Dans tous les cas et dans la mesure du possible,on évitera que 2 équipes d'une même association se rencontrent au cours des 2 premier tours.

ARTICLE 6 :

BRULAGES ENTRE EQUIPES JEUNES ET SENIORS

Après réunion clubs/CD71 du 19 Septembre 1997 , la décision a été prise de ne plus tenir compte du brûlage avec le championnat Senior.
Toutefois la règle est maintenue qu'un jeune ne peut participer qu'à une seule rencontre dans le même Week-end.
Lorsqu'un jeune joueur participe à plus d'une rencontre au titre d'un même week-end de championnat pour des équipes différentes , la première participation dans l'ordre chronologique est admise, les autres sont à retirer avec toutes les les conséquences qui en découlent.

ARTICLE 7 :

CLASSEMENT, DECOMPTE DES POINTS TITRES

Pour chaque tour, le nombre d'équipes de chaque tableau étant connu les équipes marqueront les nombres de points suivant l'annexe 1

Pour le classement général les points des 6 tours seront additionnés
TITRES par équipes
CHALLENGES Tableau 1 / Tableau 2 et Tableau 3